

CONSIGNES DE COURSE

LD St-Just 12-05-13

Attention:

la végétation a par endroits changé et reste approximative

depuis l'élaboration initiale de la carte (2006).


Merci d'en tenir compte!

Malgré la mise à jour partielle,

de nombreuses souches ne sont pas marquées

Les **murets**, selon leur forme et leur état, peuvent être représentés de deux façons:



Symbole spécifique: Tas de pierre 

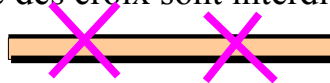
Certaines zones sont interdites de passage (surtout des champs)



Les clôtures marquées avec deux tirets sont interdites au franchissement



Les routes avec des croix sont interdites à emprunter



Tout manquement à l'une de ces 3 règles peut entraîner une disqualification du coureur

Définitions imprimées sur la carte + cartons de définitions

Plastiques fournis (cartes non imperméables)

Seront récompensés

(à condition que le coureur court sur son circuit de référence):

- Les 3 premiers de chaque catégorie de HD10 à HD18 (+ jalonné)
- Les premiers de chaque catégorie de HD21 à HD70